



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 29 septembre 2017 A BREST (29)

Présents : BEGES Didier, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, EVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMENECH Michel, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, POTDEVIN Jean-Luc, RENAUX Kenny, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan.

Invitées: CHAZERAULT Isabelle, LEROUX Nadine.

Excusés : BREST Guinal, BROSSARD Claude, FAUVEL Ghislaine, JOUAN Roger, LECOMTE Denis, SAUVAGE Vivien, SOULISSE Jean-Pierre, SUAUDEAU Nicolas.

1) Accueil, informations du Président

Renan THEPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et remercie Michel KERDONCUFF de nous accueillir au Campus des Métiers. Le fait de réunir le Conseil de Ligue la veille de l'Assemblée Générale permet de faire point sur le début de saison et de se réserver un moment de convivialité important pour notre vie associative.

Renan annonce que le compte-rendu du dernier bureau directeur qui s'est déroulé au RHEU le 22/09/2017 a été envoyé avec des délais très courts suite aux occupations des uns et des autres.

Vivien SAUVAGE a débuté sa formation DJEPS à l'INSEP. Elle est étalée sur la saison comprenant dix semaines à l'I.N.S.E.P. et deux stages.

Mise en service du nouveau site de la Ligue : Quelques améliorations sont encore à apporter. Renan invite chacun à le consulter et à faire part des modifications éventuelles à apporter.

Des outils de communication ont été réalisés et le logo de la Ligue figure désormais sur le Minibus.

Le 03 octobre 2017, Isabelle THIBAUT propose de présenter le PPF (Plan de Performance Fédérale) à Rennes. La Ligue devra ensuite le décliner en PPR (Plan de Performance Régionale) pour le 04 avril. Pour la Ligue il découlera des orientations du P.S.T..

Renan THEPAUT accompagné de Jacques SORIEUX rencontrera Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président du Conseil Régional le 03 octobre 2017.

Concernant le Trophée des sports la Ligue a proposé le club de THORIGNE-FOUILLARD pour sa première place dans sa poule de N1 et Jules ROLLAND, champion de France et Champion d'Europe.

Suite à la démission du D.T.N. sur laquelle le Président ne souhaite pas revenir, un nouveau D.T.N. sera prochainement nommé à la Fédération.

Une étudiante en licence STAPS, Lucie PERCHE, a sollicité la Ligue pour y effectuer un stage de deux semaines. Kenny RENAUX et Jacques SORIEUX la recevront pour voir si sa formation correspond à des besoins éventuels de la Ligue.

Les élections du CROS auront lieu en mars et Claude BROSSARD est candidat pour se présenter et représenter sa discipline.

Renan demande donc aux membres du conseil de ligue de voter concernant cette proposition :

Claude BROSSARD est mandaté à l'unanimité par la Ligue de Bretagne pour poser sa candidature aux prochaines élections du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne.

2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 06 mai 2017.

Le PV du 06 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

3) PST : état de l'avancement des travaux et mise en place des 1ères mesures.

Kenny RENAUX présente les travaux sur le PST qui ont déjà été réalisés.

Contexte :

Loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

Organisation permettant aux territoires de passer de 22 à 13 régions.

Adaptation s'appliquant dans tous les domaines y compris le sport et les textes se sont imposés également aux régions dont le périmètre est resté intact, ainsi :

- **Tendance à une mutualisation renforcée en ce qui concerne le CNDS** avec comme commande des services de l'Etat de formuler une demande conformément au **Projet Sportif Territorial de la discipline** dont les axes privilégiés sont :
 - o Le développement des offres de pratiques
 - o La formation (sportifs, cadres et bénévoles)
- **Ce nouveau PST est à présenter aux services de l'Etat en présence du DTN avant fin 2017.**
- En effet, parallèlement à la note de cadrage sur le PST pour la demande CNDS, **une instruction ETR du 19 Juillet 2016**, précise qu'une convention entre les services de l'Etat et la discipline devra être signée à l'occasion du PST, cette dernière précisera les moyens humains qu'il sera nécessaire de mobiliser pour mettre en œuvre le plan de développement de la discipline.
- L'action de l'ETR devra concourir à la mise en œuvre du projet fédéral en déclinant les directives techniques nationales sur le territoire.
- Le projet politique fédéral induit ainsi des directives techniques nationales et des conventions signées avec les ligues traduisant les volontés en actions. A ce titre le PPF sera présenté mardi 3 octobre à Rennes par la responsable du secteur Performance Jeunes. Ce PPF sera décliné sur le territoire breton.

Enjeu :

Comment créer un seul projet pour la discipline, comment passer de 5 projets à un seul et même projet ?
Comment agir ensemble et sur quoi ?

Méthodologie :

Etape 1, Comment et sur quoi ?

1. S'inspirer de discipline en avance en la matière
 - o Réunion de partage d'expérience en décembre 2016 avec le Hand et le judo
 - Modèle de gouvernance
 - Mutualisation de l'emploi
 - Actions communes
2. Les éléments présentés sont-ils intégrables à notre organisation ?
 - o Réunion de synthèse sur le ressenti des participants et sur le niveau d'intégration en janvier 2017.
3. Qu'est-ce qui est faisable pour nous ?
 - o Réunion de faisabilité en février 2017 (gouvernance et axes partagés).



- Préoccupations sur le développement, notamment des stratégies économiques, l'emploi, mais aussi l'accompagnement des bénévoles et la place prédominante des compétitions qui ne laisse que peu de place au reste... Ce qui induit des idées sur les outils possibles et les rencontres à mettre en œuvre sur le terrain.
- En matière de Performance, la complémentarité est le fil conducteur des discussions pour que le système de détection, le suivi des joueurs et la relation entre les structures soient optimisés.

Un travail coordonné des différents référents a été mené afin que ces orientations soient traduites en actions et présentées à une réunion ultérieure.

- Présentation opérationnelle le 22 avril 2017
Les référents ont présenté les actions possibles pour répondre aux préoccupations communes en matière de Développement, de Performance et de Formation.
- Ces actions ont été traduites en fiches action lors d'une réunion de Comité de Pilotage les 7 et 8 Juillet. Aussi, afin de communiquer au mieux avec l'ensemble des acteurs de ce PST (hors COFIL), un blog a été mis en place.
- Le bureau réunit le 22 septembre dernier a validé le Plan d'action :
 - S'agissant de développement
 - Les actions visant le recensement et la cartographie des clubs existants ainsi que les actions visant la création de nouveaux clubs
 - Les actions d'accompagnement des bénévoles et techniciens, la création d'un centre de ressources et la mise en œuvre de rencontres sur le terrain.
 - En matière de performance
 - Les actions mutualisées et complémentaires en matière de détection et d'accompagnement des meilleurs potentiels
 - Les actions favorisant la mise en relation des structures et l'intégration du dispositif au PPF national
 - En matière de formation
 - La maîtrise d'œuvre de l'ensemble de l'ensemble du Plan de formation au niveau régional (filère technique, arbitrage)
 - La mise en œuvre de nouvelles formations visant à acquérir des compétences spécifiques (SPIDWEB, GIRPE, Physique...)

Etape 2, Avec qui ?

1. Suite à la réunion de bureau, nous devons déterminer les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre du projet
2. Budgétiser (actions et encadrement)

Etape 3, financement ?

En l'état, le projet pourra être présenté, l'organisation financière étant interne à la discipline.

Prochaine réunion :

Samedi 21 octobre

Kenny RENAUX souhaite compiler les questions que les clubs peuvent poser car pour le moment les réponses se font au coup par coup et il faut parfois effectuer beaucoup de recherches avant de pouvoir y répondre.

Il s'agira également d'organiser des soirées thématiques au sein des clubs pour les rencontrer et connaître leurs besoins.

Michel KERDONCUFF souligne l'importance d'accompagner les clubs dans leur développement en leur proposant les outils fédéraux qui existent mais qu'ils ne connaissent pas et qui ne sont pas utilisés.

Les résultats obtenus ces dernières années sont dus aux clubs et aux techniciens.

Un constat : on est défaillant dans les petites catégories. Les joueurs hors structures comment sont-ils suivis ? Cela concerne surtout les poussins qui sont peu nombreux. Stefano DE BLASIO donne l'exemple d'un jeune du club de l'ESK ST POL DE LEON qui est complètement exilé et les techniciens ne sont pas proches géographiquement pour pouvoir se déplacer régulièrement.

Il faudrait écrire un cahier des charges concernant la détection des jeunes : par exemple l'idée est de faire venir des jeunes lors d'un stage régional pour les détecter et ensuite en sélectionner pour participer à un stage inter-régional. Cela créera un petit groupe de détection. Toutefois le club doit s'efforcer d'accompagner ces jeunes joueurs.

Concernant la formation : si on fait le bilan on s'aperçoit que la formation arbitrage et technicien fonctionne très bien. Par contre, la formation des dirigeants est inexistante.

Stefano DE BLASIO est partant dans son comité pour travailler sur le PST car il trouve que c'est un projet intéressant. Mais la question est qui fait quoi ? L'autre question centrale reste celle des finances.

Didier BEGES pour son comité est quant à lui sur la réserve. S'il y a un projet commun entre Comités départementaux et la Ligue, il pense que le financement du salaire de sa salariée qui est pris en charge en partie par le conseil général lui sera supprimé.

Renan THEPAUT précise que le CNDS serait versé aux ligues qui auront présenté un projet commun avec leurs départements à l'aide d'un conventionnement E.T.R. qu'il faudra signer d'ici la fin de l'année avec la D.R.J.S.C.S.P.P.. La proximité des actions n'est pas remise en cause.

Au sujet du développement, le Bureau Directeur de la Ligue a adopté le projet d'embaucher un agent de développement territorial, le projet de fiche de poste est porté à la connaissance des Membres du Conseil de ligue.

Joël LE DIOURON demande quelles sont les raisons pour lesquelles un contrat en CDI a été préféré à un CDD ? Ce choix est conditionné par l'obtention d'aides éventuelles des collectivités selon la nature du contrat. Ce point sera toutefois vérifié. L'objectif affiché est de pérenniser ce poste.

4) Tour des Commissions

La CRA

Joël LE DIOURON annonce qu'au niveau de l'arbitrage on va au-devant des difficultés : beaucoup de compétitions et notamment concernant le 3^{ème} tour du critérium fédéral où il va falloir mobiliser les arbitres car la Bretagne accueille 1 tour de N1 Dames à QUESTEMBERG et 1 tour de N2 Elite à RENNES.

Les clubs bretons s'engagent à prendre des compétitions nationales mais cela devient difficile au niveau de l'arbitrage pour trouver des volontaires malgré les formations.

Deux formations Arbitre Régional ont eu lieu avec 13 inscrits sur le site de Rennes et 23 sur le site de Lanester. Tous ont été reçus à la formation théorique. Environ la moitié de ces stagiaires s'inscriront à la formation JA1 qui aura lieu le 11 novembre. L'autre moitié ne passe le diplôme AR que pour leur club qui est en Nationale.

Joël regrette l'annonce tardive de la part de la F.F.T.T. des changements réglementaires : au niveau national, les juges-arbitres n'ont plus de rapport à renvoyer à la F.F.T.T.. Le rapport se fait désormais sur le verso de la feuille de rencontre.

Autre décision tardive, soit 8 jours avant une compétition Pro : décision de mettre en place un coaching après chaque point.

Renan THEPAUT revient sur l'aide que la Ligue peut apporter quant à l'utilisation de GIRPE. Il souhaite qu'une étude soit menée par la C.R.A. afin d'être en mesure de présenter un dossier au Conseil Régional.

Chaque comité est invité à proposer une formation sur l'utilisation de cet outil.

Didier BEGES annonce que dans son comité une formation a déjà eu lieu.

La C.S.R.

Michel KERISIT fait un point sur le début du championnat par équipes : 2 forfaits dont 1 en début de semaine, celui de MELESSE PING.

En PN Dames : avec le forfait de PLERIN une quinzaine de jours avant le début du championnat, la poule se retrouve avec 6 équipes.

Michel souligne le problème lié au changement de dates des vacances de Pâques. La dernière journée du championnat par équipes va donc tomber en plein milieu des vacances scolaires ; il va falloir l'avancer au 22 avril mais cela tombe sur le week-end des Interclubs.

La décision sera prise lors de la prochaine C.S.R..

Annonce de Stefano DE BLASIO : le comité du Finistère ne participera plus au BURGIARD.

Didier BEGES annonce également que dans son comité le sujet a été discuté et que si la compétition est intéressante, elle coûte très chère. Donc le comité 22 ne participera pas non plus.

Patrick PASCO pour le comité 56 est également d'accord pour la suppression de cette compétition.

Cette information devra être relayée auprès des clubs.

5) Questions diverses

L'annuaire :

Renan demande s'il est nécessaire de sortir des impressions et dans ce cas qui veut s'en occuper ? Une partie des membres et notamment la commission sportive souhaitent surtout pouvoir disposer d'un recueil contenant les règlements actualisés. Le président n'y voit pas d'inconvénient à partir du

moment qu'un élu se charge de sa diffusion en collaboration avec le secrétariat.

La programmation des dates :

Renan THEPAUT proposera des dates de réunion pour la saison 2017/2018 sur Doodle. L'Assemblée Générale de la Ligue 2018 se déroulera dans le Morbihan vraisemblablement fin septembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H00.

La secrétaire de séance
Isabelle CHAZERAULT

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT